



Cadre d'intervention en sécurité alimentaire en Outaouais



La Table de concertation sur la faim
et le développement social de l'Outaouais (TCFDSO)

par:

Mario Dion, organisateur communautaire, CSSS de Gatineau
Julie Sénéchal, organisatrice communautaire, CSSS du Pontiac

Avec la collaboration de:

Jean Pigeon, directeur, Moisson Outaouais
Mélanie Sarazin, coordonnatrice, Le Grenier des Collines
Lorraine Legault, coordonnatrice, TCFDSO
Geneviève D'amour, agente de planification, de programmation
et de recherche, Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
1. Qu'est-ce qu'un cadre d'intervention ?	6
1.1. Définition	6
1.2. Objectifs.....	6
1.3. Cibles	6
1.4. Programme.....	6
2. Une vision de la sécurité alimentaire et du pouvoir d'agir	7
2.1. La sécurité alimentaire	7
2.2. Le pouvoir d'agir.....	9
3. Un cadre d'intervention en sécurité alimentaire.....	12
3.1. La reconnaissance	12
3.2. L'entraide	15
3.3. Le partenariat	18
3.4. La promotion des droits à la sécurité alimentaire et des droits sociaux	21
4. Enjeux et pistes d'actions.....	25
Conclusion : La fin de la faim.....	30
Remerciements	32
Références.....	33

ANNEXES

- Annexe I : Modèle écosystémique
- Annexe II : La pyramide des besoins de Maslow
- Annexe III : Les composantes du processus d'empowerment.

INTRODUCTION

L'élaboration d'un cadre d'intervention en sécurité alimentaire est une initiative de la Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais (TCFDSO). Il s'agit d'une démarche de réflexion collective débutée en 2007 pour tenter de définir un « continuum d'intervention » en sécurité alimentaire et pour permettre aux membres de la Table d'adopter une vision commune.

Contexte et historique de la démarche

- Depuis plusieurs années, les organismes d'aide alimentaire sont débordés par la demande en dépannage alimentaire. En moyenne, les banques alimentaires ont connu une augmentation de 8, 4% de leurs utilisateurs au cours des 10 dernières années. De plus, certains signes tels que l'augmentation de travailleurs bas salariés et des enfants qui utilisent les banques alimentaires, laissent supposer une détérioration de la pauvreté dans l'Outaouais.
- De nombreuses mesures d'entraide alimentaire ayant pour but d'augmenter l'autonomie des individus et des familles face à leur alimentation ont vu le jour ces dernières années.
- Il est évident que l'élaboration d'un cadre d'intervention s'impose pour travailler de façon plus efficace et maximiser les résultats avec l'ensemble des acteurs et intervenants. Il importe également de faire ressortir la complémentarité des actions mises en place dans la région.
- Le 17 octobre 2007 suite à une présentation d'un modèle de sécurité alimentaire élaboré par le Centre alimentaire d'Aylmer et le CLSC d'Aylmer, une proposition pour élaborer un cadre d'intervention en sécurité alimentaire est confiée au comité par l'assemblée des membres de la Table de concertation pour la faim et le développement social de l'Outaouais (TCFDSO).

Mandat du comité

- Établir, avec précision, un continuum d'intervention simple, mais efficace en sécurité alimentaire qui établit la complémentarité des interventions;
- Illustrer le continuum d'intervention ;
- Développer des outils pour que les organismes en sécurité alimentaire puissent intégrer le cadre d'intervention et se situer dans ce dernier ;
- Favoriser la collaboration et la solidarité entre les différents organismes ;
- Faire reconnaître ce cadre d'intervention qui priorise le droit à la sécurité alimentaire sur l'urgence sociale.

1. QU'EST-CE QU'UN CADRE D'INTERVENTION ?

1.1. Définition

Ce cadre a pour but de décrire les différents types d'interventions en sécurité alimentaire. Il balise l'ensemble des interventions pour donner au droit à la sécurité alimentaire la priorité sur l'urgence sociale ou le dépannage. Il se veut un outil pour permettre aux membres de la TCFDSO d'avoir une interprétation commune des interventions en sécurité alimentaire dans la région de l'Outaouais.

1.2. Objectifs

- Identifier les multiples interventions
- Développer une vision commune de la sécurité alimentaire
- Démontrer l'importance et la complémentarité de toutes les interventions en sécurité alimentaire et leurs implications sur la sécurité à court terme et à long terme.
- Mobiliser et soutenir tous les acteurs et actrices dans un changement de société pour contrer l'insécurité alimentaire et la pauvreté.

1.3. Cibles

- Aux interventantes œuvrant en sécurité alimentaire ;
- Aux organisations qui agissent d'une façon ou d'une autre en sécurité alimentaire ;
- Aux regroupements (ex. tables, banques alimentaires) de lutte à l'insécurité alimentaire.

1.4. Programme

- L'autonomie des personnes et des organisations et le respect de la liberté de chacun;
- La solidarité entre les personnes et les organisations pour trouver les meilleurs moyens de lutter contre la faim;
- Le pouvoir d'agir des personnes, des organisations et des communautés pour changer les structures d'une société qui exclut des individus et des groupes de la sécurité alimentaire.

2. UNE VISION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DU POUVOIR D'AGIR

2.1. La sécurité alimentaire

QU'EST-CE QUE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ?

Le droit à l'alimentation est un droit fondamental.

Il y a sécurité alimentaire lorsque toute personne d'une population a accès en tout temps et en toute dignité à un approvisionnement alimentaire de quantité suffisante et de qualité adéquate, à coût raisonnable et respectant ses valeurs culturelles.

La sécurité alimentaire suppose un pouvoir d'achat approprié et l'accès à une information simple et fiable permettant de faire des choix éclairés, assurant à la personne le maintien et l'amélioration de sa santé, de son bien-être physique, mental et social, tout en favorisant l'exercice de tous ses droits fondamentaux.

L'avancement de la sécurité alimentaire repose sur des valeurs de justice sociale, de solidarité, de développement durable, d'implication citoyenne et de responsabilité collective.

(Définition adoptée par les membres de la TCFDSO en juin 2005)

QU'EST-CE QUI CONTRIBUE À LA SÉCURITE ALIMENTAIRE ?

Plusieurs facteurs contribuent à soutenir la sécurité alimentaire. Certains de ces facteurs peuvent appartenir à l'individu, alors que d'autres dépendent davantage de son milieu de vie et même de l'environnement global. Alors que d'autres facteurs augmentent les risques d'insécurité alimentaire.

- Facteurs individuels

Parfois certains événements de vie tels que la perte d'emploi, la maladie physique ou mentale ou encore des situations d'abus peuvent entraîner de graves conséquences sur la capacité de l'individu à assurer son autonomie alimentaire. En effet, ces événements de vie peuvent avoir un impact sur les ressources financières disponibles mais aussi sur l'estime de soi et la confiance en la vie.

Les habiletés et les connaissances des individus peuvent également contribuer ou nuire à la sécurité alimentaire. Les habiletés culinaires, la capacité de préparer des repas peu coûteux, les connaissances nutritionnelles de base et les notions pour la préservation des aliments sont parmi les éléments qui déterminent la sécurité alimentaire.

- Facteurs liés au milieu de vie

L'accès physique à de la nourriture saine et la disponibilité de nourriture saine à coût raisonnable sont les facteurs les plus évidents qui influencent la sécurité alimentaire d'une population. Pour pouvoir se nourrir, les individus et les familles doivent avoir accès facilement à de la nourriture saine et à coût abordable. Lorsqu'on constate qu'il n'y a encore aucune épicerie sur l'île de Hull, il n'est pas étonnant de constater que les gens de ce quartier sont à plus haut risque d'insécurité alimentaire. Les résidents de plusieurs quartiers de la ville de Gatineau doivent se résigner à faire leurs achats chez des dépanneurs, où les aliments sont de moins bonne qualité et leur prix souvent plus élevé.

Les individus et les familles vivant en milieu rural doivent parcourir de longues distances pour s'approvisionner. Le transport en commun n'est également pas disponible pour faciliter l'accès aux épiceries.

- Facteurs liés à l'environnement global

Le pouvoir d'achat, déterminé par le revenu et les dépenses d'une personne, est le facteur le plus significatif de la sécurité alimentaire. Le manque de ressources financières a un effet direct sur la quantité et la qualité des aliments consommés, ainsi que sur les moyens d'approvisionnement de la nourriture (déplacement, livraison,...). Le pouvoir d'achat des individus et des familles est affecté par le prix des logements trop élevé comparativement au revenu disponible et un salaire minimum qui ne permet pas de passer au dessus du seuil de faible revenu.

Les préjugés face aux personnes vivant de la sécurité du revenu contribuent à l'isolement de ces derniers...

Le nombre de facteurs négatifs (ou de risques), l'interaction entre ces facteurs, de même que la durée d'exposition à ces facteurs augmentent la gravité de la situation et le temps qui pourrait être nécessaire pour renverser la vapeur, c'est-à-dire pour inverser le processus. La détérioration des conditions de vie mène à une entrée qui peut être rapide dans un cercle vicieux, particulièrement si peu de facteurs de protection (ou de robustesse) sont présents.

« Les écarts de santé (sécurité alimentaire) suivent la hiérarchie sociale »

Faibles revenus

Insécurité alimentaire

Carences alimentaires

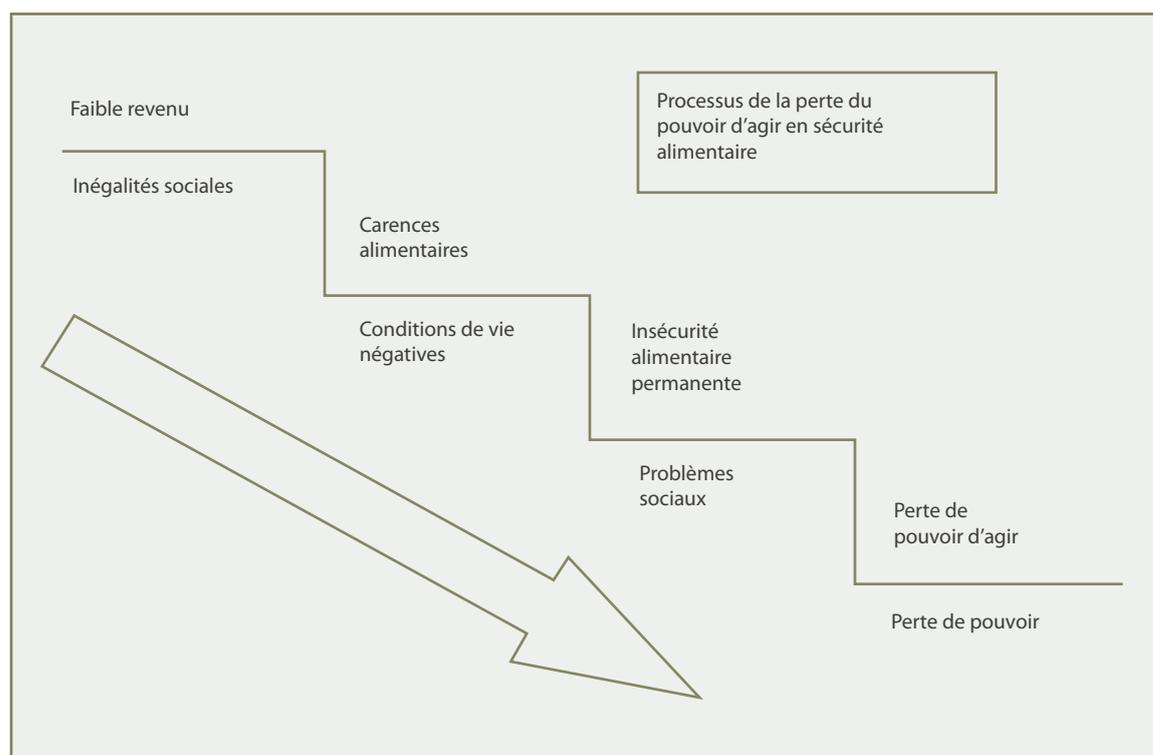
Perte de pouvoir d'agir

2.2. Le pouvoir d'agir

- La descente de l'escalier

C'est à l'image de la descente de l'escalier ou d'une chute que l'on peut illustrer le processus de la perte du pouvoir d'agir des individus, des groupes et des communautés.

La distribution inadéquate de la richesse crée des problématiques d'inégalités sociales, de pauvreté et d'exclusion ; Ces conditions de vie négatives créent des problèmes sociaux (violence, isolement, les problèmes de santé, etc.) ; Ceux-ci engendrent une perte de pouvoir d'agir des personnes et des communautés sur leurs conditions de vie.



La perte de pouvoir d'agir est le résultat d'un processus sur lequel agissent plusieurs facteurs.

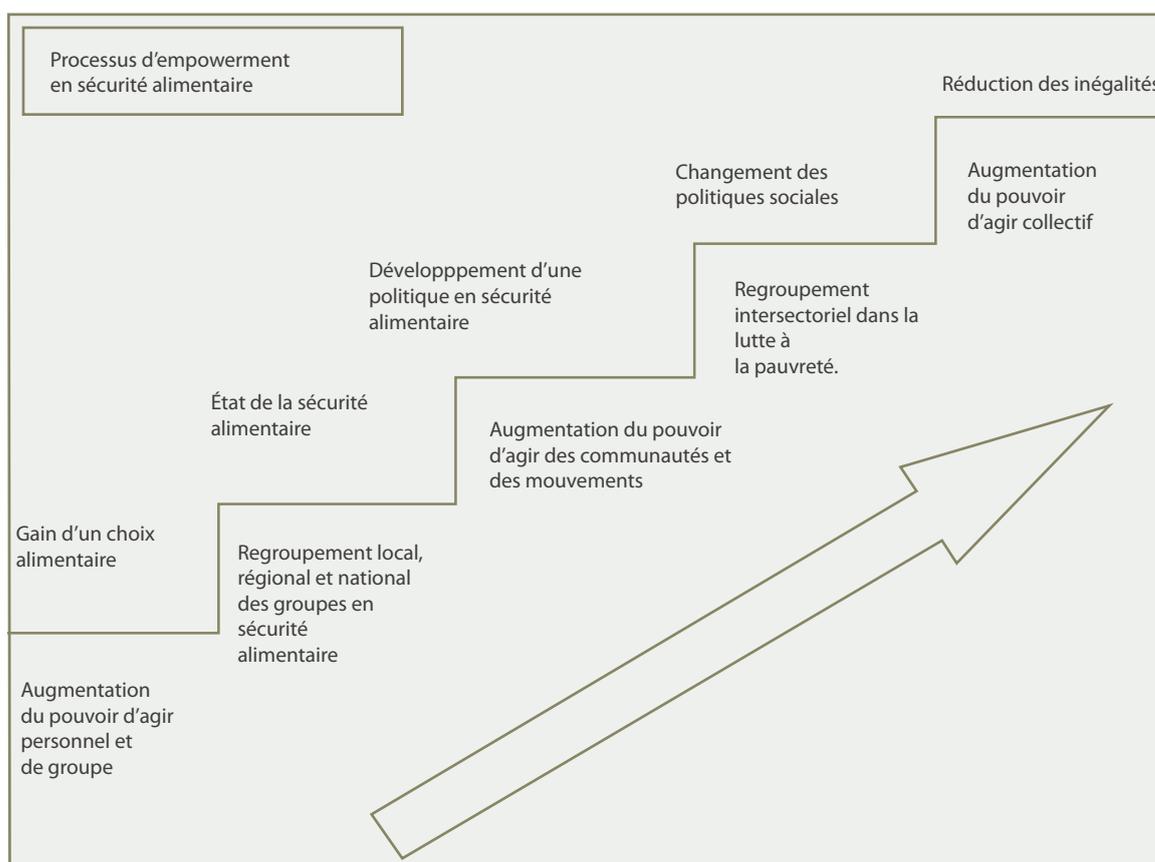
Ces facteurs sont reliés entre eux et sont issus de divers niveaux :

individuels, familiaux, collectifs, environnementaux, politiques, etc.

(voir annexe 1 : Modèle écosystémique). Notons que selon nous, le faible revenu touche tous les niveaux et ne peut être situé dans un niveau en particulier. Bien qu'il soit l'un des principaux facteurs de risque de l'insécurité alimentaire, il dépend lui-même d'un ensemble de facteurs.

- La montée de l'escalier

À l'inverse du processus de perte de pouvoir d'agir, les individus, les groupes et les communautés peuvent s'inscrire dans un processus d'empowerment ou d'appropriation du pouvoir d'agir. L'appropriation du pouvoir d'agir personnel et de groupe peut permettre l'amélioration des conditions de vie immédiates (court terme) ; L'amélioration des conditions de vie et l'appropriation du pouvoir d'agir des communautés et des mouvements sociaux peuvent transformer les structures sociales et réduire les inégalités (long terme) ; La réduction des inégalités et la transformation des structures sociales engendrent l'augmentation du pouvoir d'agir pour l'ensemble de la collectivité.



Une autre montée d'escalier est à prendre en considération lors d'interventions en sécurité alimentaire marquées par le sceau de l'empowerment. En effet, il faut tenir compte des besoins des individus, des groupes et des communautés. La théorie des besoins de Maslow (1954, dans Mayer et Ouellet, 1991 et dans Wikipédia, 2008), explique qu'il existe des besoins illustrés par une pyramide (voir annexe 2 : pyramide des besoins de Maslow). Selon cette théorie, il faut que les besoins situés à la base de la pyramide (besoins physiologiques) soient satisfaits avant de satisfaire ceux des niveaux supérieurs.

Les **besoins physiologiques** sont les besoins de base, ou besoins primaires : manger, boire, dormir, etc.

Le **besoin de sécurité** est lié aux éléments nécessaires pour qu'une personne se sente en sécurité dans son environnement : logement, revenu, ressources, sécurité physique contre la violence, sécurité médicale et sociale.

Les **besoins sociaux** sont liés au sentiment d'appartenance à un groupe. Ils réfèrent, entre autres, au besoin d'aimer et d'être aimé, d'entretenir des liens sociaux, d'avoir des amis, de faire partie d'un groupe et de se sentir accepté.

Le **besoin d'estime** est relié au précédent, car c'est souvent par son rôle dans un groupe qu'une personne développera une satisfaction au besoin d'estime. Il réfère au besoin d'être respecté, de se respecter soi-même et de respecter les autres. Il est aussi rattaché à l'exercice d'une activité valorisante, qu'elle soit dans le domaine du travail (rémunéré ou non) ou dans celui des loisirs. Il s'agit en particulier, du besoin de se réaliser, de se valoriser (à ses propres yeux et aux yeux des autres) à travers une occupation. Enfin, c'est le besoin de faire des projets, d'avoir des objectifs, des opinions, des convictions, de pouvoir exprimer ses idées.

Le **besoin d'auto-réalisation**. Réfère pour sa part au besoin de poursuivre certains apprentissages avec l'implication du goût de l'effort, de connaître de nouvelles techniques et d'avoir des activités purement désintéressées. Il s'agit notamment du besoin de communiquer avec son entourage et de participer, fût-ce modestement, à l'amélioration du monde. Il correspond au pouvoir personnel d'un individu sur lui-même, ce qui est directement lié à l'empowerment.

3. UN CADRE D'INTERVENTION EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Cette section illustre l'ensemble des mesures pouvant être mises en place pour agir sur les facteurs pouvant contribuer à la sécurité alimentaire. Ces mesures se classent en quatre niveaux d'intervention : la reconnaissance, l'entraide, le partenariat et le droit à la sécurité alimentaire. Bien qu'il soit possible de passer de façon linéaire d'un niveau à l'autre, il est aussi possible d'agir sur plus d'un niveau d'intervention à la fois. Toutefois, l'ensemble de ces mesures est nécessaire pour agir sur la sécurité alimentaire. Ce cadre d'intervention repose sur une théorie de l'appropriation du pouvoir d'agir (voir annexe 3).

3.1. La reconnaissance

Mise en contexte :

La demande en aide alimentaire d'urgence ne cesse d'augmenter (voir le Bilan Faim 2007) . Les organismes d'aide et d'entraide alimentaires dépensent énormément de ressources humaines et matérielles à assurer un approvisionnement alimentaire en quantité et en qualité suffisantes pour répondre à cette demande croissante. L'aide alimentaire est souvent la principale porte d'entrée au processus d'intervention en sécurité alimentaire. Une réponse immédiate aux besoins des individus et des familles est nécessaire avant d'envisager un processus d'insertion.

Les organismes d'aide alimentaire représentent la dernière ligne de défense contre la faim. Ce réseau arrive difficilement à satisfaire aux besoins en aide alimentaire d'urgence. Plusieurs organismes d'aide alimentaire manquent de provisions et la majorité d'entre eux doivent en acheter pour satisfaire les besoins de la communauté. La nécessité d'avoir un secours alimentaire d'urgence existe dans toutes les régions et ce service doit être accessible à toute la population.

Les étapes

- **La reconnaissance**

Reconnaître la dignité de la personne

Reconnaître les besoins et les droits sans préjugé

Reconnaître les stratégies de sécurité alimentaire domestique (Tremblay, 2006) :

- Planification

- Adaptation

- Privation

- **De la reconnaissance à l'aide alimentaire**

Accueillir de manière personnalisée, respectueuse et confidentielle

Comprendre et connaître les personnes et leurs besoins

Soutenir les stratégies de sécurité alimentaire domestique

Créer un lien de confiance

- **L'aide alimentaire**

Offrir une aide ponctuelle sous forme de dépannage d'urgence ou de repas

S'assurer d'une nourriture de qualité et de quantité suffisante distribuée équitablement dans la région

Offrir des alternatives au dépannage alimentaire

Utiliser le réseau d'aide alimentaire comme porte d'entrée (ou tremplin) de réinsertion sociale

- **De l'aide alimentaire à l'entraide**

Développer un lien de confiance avec les personnes

Soutenir les démarches personnelles face aux institutions ou référer à d'autres groupes communautaires

Inviter les personnes à participer

- Chercher et mettre en action le potentiel des personnes (les trésors cachés)

- Offrir des choix d'implication dans les différents lieux possibles

- Connaître, reconnaître et confirmer les habiletés des personnes

- Trouver ou retrouver des rêves perdus

Perspective d'intervention avec les personnes – pouvoir d'agir de la personne

Donner un poisson et offrir une canne à pêche

Soutien dans la réponse aux besoins immédiats ;
Apprentissage de moyens visant à répondre aux besoins immédiats ;
Renforcement des compétences, de l'estime de soi de la personne, de sa famille ;
Invitation à dire son mot sur ce qui la concerne ;
Invitation à participer en offrant des moyens ;
Augmentation du pouvoir d'agir de la personne.

INDICES DE RÉSULTAT

Arrêt de la détérioration ou amélioration des conditions de vie ou
augmentation du pouvoir d'agir personnel.

QUELQUES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Répondre à de vrais besoins.
- Avoir une bonne organisation pour répondre aux demandes.
- Des intervenantes stables, formées, ayant le sens de l'accueil.
- Créer un lien de confiance entre l'intervenante et la ou les personnes (prendre le temps...).
- Valoriser les personnes et leur permettre de prendre leur pouvoir d'agir sur leur situation.
- Connaître les ressources du milieu pour bien accompagner les gens.
- Avoir les ressources financières adéquates (La condition des conditions).
 - Avoir des objectifs clairs et atteignables.
 - Évaluer l'intervention avec les personnes.
 - S'occuper de ce qui pourrait limiter la participation de la personne (dépendance).

3.2. L'entraide

Mise en contexte :

L'entraide alimentaire réfère habituellement aux activités proposant des alternatives au dépannage alimentaire. Elles visent principalement l'autonomie alimentaire des individus et des familles. Les activités d'entraide alimentaire les plus fréquemment rencontrées en Outaouais sont les magasins-partage alimentaires, les cuisines collectives, les groupes d'achats, les jardins collectifs et communautaires.

Ce type d'intervention tend à mettre en valeur le partage. Chacun y contribue à la mesure de ses moyens (argent, temps, dons). La personne appauvrie est active dans la réponse à ses besoins.

Cheminement des individus

leur participation ;
leurs compétences techniques ;
leur estime de soi ;
leur conscience critique.

Les étapes

- **Se reconnaître « entraidant »**
Faire l'expérience positive de soi en relation avec les autres
Recevoir devient une motivation à redonner
Se sentir « entraidant » (recevoir, rendre et donner)
Découvrir ou redécouvrir sa capacité à donner aux autres à travers ses capacités, ses forces, ses habiletés
- **De la reconnaissance de soi à l'entraide**
Activer ou réactiver les relations interpersonnelles.
Être membre d'un groupe.
Se sentir valorisé.
Découvrir l'appartenance à un « nous ».
- **L'entraide dans un groupe**
Apprendre les règles d'un groupe.
Négocier les espaces entre le «je» et le «nous».
Gérer les conflits.
Apprendre à vivre avec la démocratie participative

- De l'entraide à la participation
 - Participer progressivement :
 - Participation silencieuse
 - Participation avec prise de parole
 - Participation avec capacité d'argumenter
 - en donnant son commentaire
 - en affirmant son point de vue après avoir écouté celui de l'autre
 - Participation en développant sa capacité d'analyse critique
 - Participer aux décisions du groupe ou de l'organisation

- De la participation à l'insertion sociale
 - Prendre une petite responsabilité
 - Assumer une responsabilité à moyen terme
 - Être responsable d'une activité
 - Assumer une responsabilité légale (ex. membre d'un CA)
 - Être porte-parole pour le groupe
 - Assumer un leadership positif

- L'insertion sociale et professionnelle
 - Insertion par l'implication citoyenne : assumer des responsabilités dans un ou plusieurs groupes
 - Et/ou
 - Insertion par l'éducation : retourner aux études
 - Et/ou
 - Insertion par l'emploi : intégrer un travail

Perspective d'intervention avec les groupes

Offrir une canne à pêche et apprendre à pêcher avec les autres

- Soutien dans la réponse aux besoins des personnes ;
- Invitation et accompagnement à collectiviser ce besoin : se joindre à d'autres qui vivent la même situation (ex. : réseau d'entraide) ;
- Exprimer les « mots à dire » au sein du petit collectif social ;
- Faire expérimenter la multiplication des forces par le groupe ;
- Organisation de la vie de groupe ;
- Faire des interventions adaptées et adaptables aux groupes.

INDICES DE RÉSULTAT

Arrêt de la détérioration ou amélioration des conditions de vie ou augmentation du pouvoir d'agir du groupe.

QUELQUES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Délimiter les rôles entre les participants et les intervenants.
- Donner le maximum de pouvoir au groupe comme lieu de valorisation des personnes.
 - Former au leadership et à l'animation de groupe.
- S'assurer que les intervenantes agissent à l'intérieur d'un processus démocratique
(ex. leaders négatifs qui prennent toute la place).
 - Bâtir des équipes d'intervenantes capables de : communiquer, se soutenir, se faire confiance, se compléter, etc.
- Utiliser le temps comme un outil et non comme une contrainte.
 - Évaluer les interventions du groupe.

3.3. Le partenariat

Mise en contexte :

Cette troisième catégorie d'intervention s'inscrit dans le développement des organisations qui sont nécessaires pour le développement du pouvoir d'agir des personnes. Le partenariat entre les organisations (Table de concertation, regroupement national, etc.) permet d'agir plus efficacement sur les facteurs liés au milieu de vie. Elle permet également de faire reconnaître le droit à la sécurité alimentaire pour tous. Les actions issues des partenariats doivent compter sur l'engagement de l'ensemble des organismes en sécurité alimentaire mais aussi des partenaires du milieu qui peuvent contribuer positivement à la sécurité alimentaire. Elles permettront aussi de créer des alliances suffisamment organisées pour construire un rapport de force face à l'État pour faire reconnaître le droit à la sécurité alimentaire comme un droit humain fondamental.

Les étapes

- Du groupe à l'organisation

Voir les complémentarités des groupes de l'organisation

Partager des informations entre les groupes (pratiques, visions, etc.)

Développer une analyse avec le microscope et avec le télescope pour se donner une vision commune

Agir ensemble par des projets concrets

Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des membres de l'organisation.

- L'organisation

Connaître les besoins et les droits des personnes

Se donner une mission et un plan d'action commun avec des objectifs clairs

Définir ensemble le processus

Délimiter les rôles entre les participants et les intervenants

Viser des résultats tangibles.

- De l'organisation au réseau

Développer des alliances avec d'autres organisations de sécurité alimentaire

Partager des informations sur les pratiques

Développer la solidarité entre les organisations (au-delà des corporatismes)

Effectuer des références et de l'accompagnement des personnes vers des groupes complémentaires ou inviter des personnes d'autres groupes à intervenir chez nous (ateliers, conférences, etc.) pour répondre à des besoins que nos participants ont en commun...

- **Le réseau**

- Réseauter les groupes de sécurité alimentaire
- Développer un plan d'action commun
- Définir un processus
- Délimiter les rôles entre les participants et les intervenants
- Agir ensemble par des projets concrets
- Viser des résultats tangibles
- Évaluer le travail de concertation.

- **Du réseau au partenariat**

- Sensibiliser et mobiliser la communauté
- Créer des alliances avec les organismes de sécurité alimentaire (droit à la sécurité alimentaire)
- Créer des liens avec les organisations qui font la promotion des autres droits sociaux (logement, sécurité alimentaire, etc.)
- Sensibiliser et développer des partenariats avec les institutions locales et les entreprises agroalimentaires
- Proposer des projets communs pour soutenir les alliances avec les groupes du milieu et les partenariats avec les institutions locales.

- **Le partenariat**

- Susciter l'adhésion de l'ensemble des acteurs à une vision commune du droit à la sécurité alimentaire
- Établir ensemble un mode de fonctionnement clair entre les partenaires
- Assurer la cohérence, la complémentarité et la continuité des activités en sécurité alimentaire;
- Favoriser la mise en commun des compétences et des ressources respectives, de manière à permettre la recherche de solutions durables aux problèmes de la faim
- Encourager la reconnaissance des expertises de tous dans le respect des mandats de chacun
- Favoriser un partage des responsabilités quant aux actions à mettre en place

Perspectives d'intervention avec la communauté

Apprendre à pêcher avec un filet et organiser un bateau de pêcheurs

Inviter et accompagner les communautés à participer à des réseaux d'entraide et de solidarité ;

Se faire entendre, c'est-à-dire, obtenir des réponses de ceux et celles qui ont du pouvoir ;

Organiser la vie communautaire par le réseautage et les alliances sociales ;

Renforcer les capacités et identifier l'apport de chacun des membres à la vie communautaire ;

Adapter les interventions aux réalités des communautés ;

Agir sur les déterminants sociaux de la sécurité alimentaire : assurer l'accès à des denrées alimentaires saines à coût raisonnable ; assurer l'accès aux ressources conférant des connaissances et des habiletés ; aménager des espaces publics ; des marchés publics ; faciliter l'accès aux sources d'approvisionnement (transport en commun, transport collectif,..).

INDICES DE RÉSULTAT

Arrêt de la détérioration ou amélioration des conditions de vie ou augmentation du pouvoir d'agir de la communauté.

QUELQUES CONDITIONS DE RÉUSSITE

S'assurer que les intervenantes soient ouvertes à travailler en équipe, motivées, connaissent bien le milieu, croient dans leur action et veulent former des réseaux solidaires avec d'autres groupes.

Soutenir l'implication des militants de conseil d'administration des organisations : donner du pouvoir aux gens des milieux (inciter les gens à prendre leur place)

Faire une relecture constante des pratiques en sécurité alimentaire

Utiliser différentes stratégies d'intervention pour donner la possibilité aux participants d'explorer davantage leur intérêt et leur capacité d'action.

Développer une vision commune du droit à l'alimentation par une formation continue et des alliances concrètes

Soutenir des projets communs d'éducation populaire sur le droit à l'alimentation (ex. échange d'information, partage de pratiques, etc.)

Faire connaître aux politiciens du milieu par les médias ou autres moyens des positions face à l'insécurité alimentaire et la pauvreté

S'inscrire dans un processus du pouvoir d'agir personnel et collectif (du JE au NOUS TOUS)

Évaluer la portée des interventions.

3.4. La promotion du droit à la sécurité alimentaire et des droits sociaux

Mise en contexte :

La crise alimentaire mondiale de 2008 montre, à l'évidence, que le prix des denrées alimentaires est décidé sur les marchés mondiaux. En un an, le prix du blé a augmenté de 130 %, le prix du riz de 74 %, le prix du soja de 87 %, et celui du maïs de 53 %. Il ne faut pas oublier que la spéculation serait responsable de 30 % de l'augmentation des prix à travers le monde. « Sur 2 milliards de tonnes de céréales produites, 500 millions sont contrôlées totalement par Cargill », a souligné Jean Ziegler, le rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation de la FAO, en référence à la multinationale de l'alimentation basée au Minnesota (É-U).

Ces prix ont un effet direct sur le prix de l'alimentation. Ils provoquent surtout l'augmentation critique de l'insécurité alimentaire sur des peuples entiers et des personnes partout à travers le monde. Il faut donc arrimer les actions locales avec les actions de solidarité internationale en sécurité alimentaire. Le contexte de mondialisation nous oblige à intervenir globalement. Sinon, tous les efforts pour bâtir la sécurité alimentaire localement risquent d'être compromis.

Les étapes

- Du local au régional

S'assurer de la participation des groupes locaux à un réseau régional qui fait la promotion du droit à la sécurité alimentaire et qui soutient ses membres dans la mise en œuvre d'activités efficaces d'aide et d'entraide alimentaire ;

Développer des campagnes d'éducation populaire avec les outils du réseau régional ou d'autres regroupements et favoriser la participation des groupes locaux.

- Le régional

Partager les expériences locales au niveau régional ;

Participer à un regroupement régional qui est en lien avec d'autres regroupements régionaux de promotion du droit à la sécurité alimentaire ou des droits sociaux.

- Du régional au national

Promouvoir un regroupement national sur la sécurité alimentaire et y participer ;

Regrouper tous les réseaux régionaux en sécurité alimentaire dans une fédération nationale.

- **Le national (Québec et Canada)**

Développer un réseau national et faire des campagnes pour la promotion d'une politique nationale de sécurité alimentaire ;

Créer des liens entre la fédération nationale en sécurité alimentaire et d'autres fédérations communautaires et mouvements sociaux (syndicat, femmes, etc.) dans la promotion des droits économiques et sociaux et la réduction des inégalités ;

Développer des stratégies communes entre les différentes fédérations, telles que :

- augmenter le niveau de sensibilisation quant au problème de la faim ;

- recueillir et analyser des statistiques démontrant l'ampleur du problème de la faim ;

- construire un rapport de force pour faire adopter des politiques visant l'élimination de la pauvreté.

- **Du national à l'international**

Entre la fédération des organismes de sécurité alimentaire du Québec (ex : Table nationale de la faim, les Banques alimentaires, les Moissons...), avec ceux du Canada (ex : ACBA) et d'autres organisations nationales dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté ;

Entre les fédérations du Québec et du Canada et d'autres fédérations et organisations nationales (ex : Conseil canadien de développement social) ;

Entre les coalitions nationales en sécurité alimentaires et les ONG de solidarité et de développement international.

- **L'international**

Échanger des pratiques d'entraide alimentaires, des stratégies, des programmes et des politiques en lutte à l'insécurité alimentaire entre pays (ex : les cuisines collectives du Pérou, le programme « Faim Zéro » du Brésil,);

Établir des liens avec les organisations solidaires de la Food and agriculture organization (FAO), soit l'« Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture » ou des groupes de défense des droits sociaux en alliance avec le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) et les organismes non gouvernementaux (ONG) qui luttent pour la sécurité alimentaire et les droits sociaux au niveau mondial.

- De l'international au local

Adhérer à la définition du bureau européen de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de la sécurité alimentaire ;

Le concept de sécurité alimentaire signifie que :

Chacun a, à tout moment, les moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine ;

Les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse des processus naturels et, par conséquent, durable ;

La consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales qui sont à la fois justes, équitables et morales ;

L'aptitude de chacun à acquérir des aliments est garantie ;

Les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptables sur les plans personnel et culturel ;

Les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine.

Le plan d'action européen de l'OMS pour une politique d'alimentation et de nutrition (The WHO European Action Plan for Food and Nutrition Policy 2007-2012) met en évidence les principaux défis de santé publique liés à la nutrition, la sécurité alimentaire et l'innocuité alimentaire et recommande six (6) champs d'action (traduction libre) :

Soutenir la santé des enfants ;

Assurer un approvisionnement alimentaire sûr, sain et durable ;

Transmettre de l'information complète et éduquer les consommateurs ;

Promouvoir des actions intégrées pour agir sur les déterminants de la santé reliés à l'alimentation ;

Renforcer la nutrition et l'innocuité alimentaire dans le secteur de la santé ;

Surveillance et évaluation.

Perspective d'intervention avec les collectivités

Organiser des bateaux de pêcheurs et être propriétaires collectivement d'un lac poissonneux

- Analyser les causes sociales et structurelles à la source du problème de l'insécurité alimentaire par des activités d'éducation populaire ;
- Conscientiser à la justice sociale et à la solidarité ;
- Mobiliser pour revendiquer le bien commun ;
- Revendiquer le droit à la sécurité alimentaire auprès des institutions de pouvoir ;
- Diffuser les revendications pour sensibiliser et influencer les groupes qui renvoient la responsabilité de l'insécurité alimentaire aux personnes et aux groupes qui la vivent.

INDICES DE RÉSULTAT

Arrêt de la détérioration ou changement des structures sociales ou augmentation du pouvoir d'agir collectif.

QUELQUES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Créer des ponts : développer des solidarités inter-organisations par le partage des ressources.
- Construire des organisations solidaires au plan régional, national et international.
- Créer des liens et des luttes entre le droit à la sécurité alimentaire et les droits économiques et sociaux.
- Développer des savoirs simples qui défrichent des problèmes complexes pour créer des liens de solidarité.
- Établir un rapport de force organisé entre des classes sociales défavorisées et les multinationales, ainsi qu'avec les institutions mondiales qui nient les droits sociaux et économiques.
- Dépasser le don et favoriser les solidarités entre certaines classes sociales.
- Éliminer les barrages : favoriser le développement d'une vision globale et intersectorielle du problème et des solutions à mettre en place (liens avec agriculture durable, environnement, transport, etc.).
- S'assurer de diffuser nos messages.
- Évaluer les actions et les campagnes mondiales.

4. ENJEUX ET PISTES D' ACTIONS

Mise en contexte :

À l'image des salles d'urgence des hôpitaux, les banques alimentaires croulent sous la demande croissante d'aide alimentaire d'urgence. En fonction du cadre d'intervention, le dépannage alimentaire, nécessaire lorsqu'une urgence survient, n'est qu'une solution temporaire. Comme lorsqu'apparaît une maladie, les services de santé s'assurent du traitement jusqu'à la guérison, lorsque cela est possible. Selon nous, il en est de même avec le problème de la faim. L'urgence est la porte d'entrée pour les problèmes de santé, le dépannage alimentaire est la porte d'entrée pour les problèmes de faim. Un suivi adéquat doit être effectué pour que la personne puisse ne plus avoir faim, qu'elle ne se retrouve plus en situation « d'urgence », en d'autres mots, « guérir » la faim. Cela fait appel à divers niveaux d'intervention, tant auprès de la personne qu'auprès des structures sociales et politiques. Si on découvre qu'une substance est nocive pour la santé, nous faisons tout pour qu'elle soit retirée du marché. Or, on sait que la pauvreté est nocive pour la santé. Pourtant, elle est loin d'être éliminée.

L'insécurité alimentaire amène son lot de problèmes, tant physiques que psychologiques. S'assurer que toute la population puisse avoir accès à de la nourriture en qualité et en quantité suffisante, de même que des activités d'information relatives à une saine alimentation permettrait de régler une partie importante des problèmes de santé liés à une mauvaise alimentation (obésité, diabète, etc.). Les experts et nos gouvernements le reconnaissent et des rapports, politiques et plans d'action récents mettent l'accent sur l'importance d'une saine alimentation pour favoriser la santé de même que sur l'importance de la sécurité alimentaire pour tous.

Les actions

Le Groupe de travail provincial sur la problématique du poids (GTPPP) de l'Association pour la santé publique du Québec, dans un document publié en 2005, « Les problèmes reliés au poids au Québec : un appel à l'action », propose cinq mesures prioritaires :

- Implanter des politiques alimentaires en milieu de garde et scolaire ;
- Intensifier la modification de l'environnement physique et social pour favoriser un mode de vie plus actif ;
- Procéder à la révision de la réglementation sur la publicité destinée aux enfants ;
- Instaurer une réglementation sur les produits, services et moyens amaigrissants ;
- Établir de nouvelles règles pour le financement de la recherche sur les problèmes de santé reliés au poids.

Cependant, ce groupe de travail souligne que ces mesures ne seront pas suffisantes. « Le GTPPP considère important que soient mises en œuvre des mesures structurantes dans les domaines agroalimentaire et socioculturel [...] il est donc urgent que parallèlement à la mise en place des cinq mesures prioritaires, soient démarrées des tables intersectorielles de discussion [...] » (p. 50).

Aussi, ce groupe reconnaît que « certains groupes dans la population ne seront pas en mesure d'y adhérer pour diverses raisons comme un faible revenu, un bas niveau d'éducation ou encore certaines conditions médicales ou de vie. Un enjeu important est donc de ne pas accroître les inégalités de santé. » (p. 53).

Le Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec : Produire la santé (2005) explique qu'une alimentation adéquate est l'un des déterminants de la santé, notamment, en prévention des maladies chroniques.

On souligne que les moyens d'agir sur les déterminants de la santé sont, pour la plupart, intersectoriels et doivent viser les buts suivants : « réduire la pauvreté et les inégalités, préserver l'environnement physique, appuyer le développement de communautés solidaires, soutenir l'adoption de saines habitudes de vie et soutenir le développement des enfants et des jeunes » (p. 10).

Réduire la pauvreté et diminuer ses effets : Le rapport propose des mesures qui concernent non seulement l'État, mais aussi qui mettent à contribution l'entreprise privée. « Compte tenu des impacts de la pauvreté sur la santé, il faut [...] s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté. » (p.77), en travaillant à réduire les écarts de revenu brut (augmentations salariales des travailleurs à faible revenu et ajustement du salaire minimum), en mettant en place des mesures d'équité fiscale et de redistribution des ressources, en facilitant l'accès à l'emploi et aux études et en accroissant l'accessibilité aux biens et services pour les plus démunis.

La santé des personnes étant influencée par les relations sociales et par le tissu social d'une collectivité, le rapport suggère de mettre en place des mesures qui permettent d'intensifier le soutien au développement des communautés. « Si l'attention portée à l'environnement social dans une perspective d'amélioration de la santé de la population est relativement récente, celle accordée aux interventions susceptibles de l'améliorer l'est davantage. Depuis quelques années, le courant d'intervention en développement des communautés, axé sur l'empowerment collectif, la participation, la concertation et les politiques publiques favorables s'impose en ce sens. [...] » (p.98). Encourager la participation à la vie de la communauté, donner des outils aux communautés les plus vulnérables, favoriser l'action en réseau et adopter des politiques favorables au maintien et au développement de la cohésion sociale sont autant d'objectifs qu'il faut viser si l'on veut des communautés en santé.

En ce qui concerne les saines habitudes de vie, le rapport démontre que « la consommation quotidienne de fruits et de légumes varie sensiblement selon le revenu des individus » (p.104), les gens ayant un plus faible revenu en consommant moins que ceux ayant un revenu plus élevé. L'approche globale (qui cible à la fois les individus, la modification des environnements et les politiques publiques) semble une voie intéressante pour promouvoir de saines habitudes de vie.

Sur le plan individuel, on suggère, entre autres, des outils pour que les intervenants puissent offrir du counseling sur la saine alimentation.

Sur le plan des milieux favorables, le rapport propose l'augmentation de l'accessibilité aux produits sains et la diminution de l'accessibilité aux produits dommageables comme piste de solution. « Un autre moyen de soutenir la modification de l'environnement consiste à soutenir le milieu communautaire dans la réalisation d'activités diversifiées en matière d'alimentation et d'activité physique (par exemple, la mise en place de cuisines collectives [...]) » (p. 108).

Sur le plan des politiques publiques, l'adoption de politiques alimentaires en milieu de garde, en milieu scolaire et en milieu de travail, le financement de repas nutritifs sont quelques-uns des moyens suggérés pour favoriser l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie.

Enfin, le rapport fait ressortir l'importance du partenariat et d'une vision commune pour la mise en œuvre d'une approche globale de promotion de saines habitudes de vie.

« L'approche globale exige aussi de la part des acteurs locaux, régionaux et provinciaux qu'ils travaillent en partenariat pour déterminer, mettre en œuvre et coordonner les interventions afin d'agir efficacement sur un ensemble de

déterminants. Les ministères et organismes, les municipalités, le milieu scolaire, les milieux de travail, les organismes communautaires et les entreprises privées ont tous un rôle à jouer » (p. 109).

En matière de soutien au développement des jeunes et des enfants, on souligne qu'une attention particulière devrait être accordée à l'adoption « de politiques publiques qui assurent l'amélioration des conditions de vie des familles, notamment quant au revenu et à la conciliation travail-famille » (p. 115). De plus, on rappelle l'importance d'offrir des services de soutien aux familles, notamment pas le biais des organismes communautaires.

Le Troisième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec, « Riches de tous nos enfants. La pauvreté et ses répercussions sur la santé des jeunes de moins de 18 ans » (MSSS, 2007) rappelle que l'insécurité alimentaire a des conséquences sur la santé et le développement des enfants. Il met en relief plusieurs déterminants de la santé liés à la sécurité alimentaire, notamment :

« La prise du petit déjeuner, qui contribue de façon importante à l'ensemble des apports alimentaires et nutritionnels de la journée. Selon bon nombre d'études, en être privé peut nuire à la concentration, au processus d'apprentissage et au rendement scolaire. » (p. 99). Or, plus de 15 % des enfants vivant dans une situation d'insécurité alimentaire ne déjeunent pas tous les matins.

L'accessibilité à des aliments sains est limitée dans des milieux défavorisés et on y retrouve une forte densité d'établissements de restauration rapide.

En conclusion, ce rapport trace le chemin qu'il nous reste à faire pour éliminer la pauvreté chez les enfants. La Loi québécoise contre la pauvreté et l'exclusion sociale est un pas dans la bonne direction, de même que le sont les mesures gouvernementales de soutien à la famille et à l'enfance. La mise en œuvre du Plan d'action national de santé publique (2003-2012) vise, entre autres, à diminuer les inégalités face à la santé et les enfants y occupent une place importante. Enfin, ce rapport souligne l'importance d'investir dans les milieux de vie sur les facteurs environnementaux qui influencent le mieux-être et le développement des enfants. On reconnaît dans ce rapport que le mouvement communautaire québécois est l'un des piliers de la lutte contre la pauvreté. « Il s'emploie non seulement à réduire les effets de la pauvreté, mais la pauvreté elle-même. Son action, souvent, empêche l'apparition des problèmes ; toujours, elle combat l'exclusion, le désespoir et l'impuissance » (p. 125).

Investir pour l'avenir. Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012 (MSSS, 2006) propose 5 axes d'intervention prioritaires, dont un est de favoriser la saine alimentation. C'est dans cet axe que l'on propose des actions sous deux thématiques globales :

La production, la transformation et la distribution alimentaires : visent, notamment, à favoriser la consommation de repas cuisinés « maison » et l'alimentation « de proximité ».

La sécurité alimentaire : « L'atteinte de l'objectif d'une saine alimentation est tributaire de plusieurs facteurs, dont le pouvoir d'achat des individus ainsi que la disponibilité et l'accessibilité d'aliments sains » (p.19).

Dans ce rapport, on propose d'utiliser au Québec un outil comme le panier de consommation nutritif (en anglais : Nutritious Food Basket) qui mesure le coût d'achat d'aliments constituant une alimentation équilibrée. « On pourrait ainsi agir pour améliorer l'accès et la disponibilité alimentaires dans les régions où les coûts des aliments sont plus élevés » (p.19).

On y souligne également que « les actions visant à développer une agriculture de proximité, à soutenir la distribution d'aliments sains sur l'ensemble du territoire québécois et ce, à prix abordable, contribueront à la sécurité alimentaire » (p. 19).

Enfin, on y explique qu'à « l'échelle des communautés, les activités qui favorisent l'autonomie alimentaire et celles qui ont trait à l'éducation populaire et au développement d'habiletés culinaires » (p.19) contribueront également à la sécurité alimentaire.

Pour un virage santé à l'école. Politique cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif (MELS, 2007) fait état de neuf (9) orientations et demande aux milieux scolaires de se mobiliser pour mettre en place des mesures dans les établissements d'enseignement. Ce document « souligne également la nécessité d'établir des partenariats ainsi que l'importance de l'éducation, de la promotion et des communications afin d'avoir un impact réel sur le mode de vie des jeunes » (p. 16).

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Nutrition. Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens. (Santé Canada, 2004) : Ce rapport conclut que l'insécurité alimentaire touche de nombreux ménages canadiens défavorisés au plan socioéconomique.

On explique que les stratégies de prévention de l'insécurité alimentaire de même que les politiques publiques et programmes nationaux, provinciaux ou régionaux devront tenir compte des multiples visages de l'insécurité alimentaire. Pour alléger le fardeau des personnes les plus vulnérables au pays, il faudra tenir compte des principaux déterminants de la sécurité alimentaire liés au revenu. Des programmes et politiques ayant pour but de favoriser l'accès à un logement adéquat et abordable, à l'éducation, à un emploi sûr et à un soutien financier peuvent avoir une incidence considérable sur la sécurité alimentaire de ces personnes.

On souligne que « la collaboration entre divers secteurs gouvernementaux de tous les paliers et d'autres secteurs responsables de l'élaboration des politiques en matière de santé ou socio-économiques s'avère essentielle à l'identification de solutions durables aux problématiques complexes entourant la sécurité alimentaire » (pp. 40-41).

Voici quelques exemples démontrant que nos décideurs reconnaissent l'importance de la sécurité alimentaire, de ses déterminants et d'une intervention globale et intersectorielle pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Selon nous, ce sont des arguments à utiliser dans notre lutte quotidienne contre l'insécurité alimentaire, auprès de chaque acteur à mobiliser tout en respectant les principes d'appropriation du pouvoir.

CONCLUSION : LA FIN DE LA FAIM

Des revendications

Pour viser la fin de l'insécurité alimentaire, il faut que toutes les organisations, réseaux, tables de concertation, etc. revendiquent un changement profond des politiques sociales.

Les revendications du « bol vide » du Rapport faim 2006 et 2007 des Banques alimentaires du Canada constituent une excellente base pour atteindre l'objectif de faim zéro :

Augmenter immédiatement les taux d'aide sociale, et initier ou poursuivre des plans de réforme des systèmes provinciaux d'aide sociale, augmentation des revenus de l'aide sociale au niveau de la mesure du panier de consommation. Amélioration du Transfert social canadien;

Augmentation du salaire minimum au niveau des seuils de faible revenu de Statistique Canada. (10,16 \$/heure en 2007, ou 10,43 \$ en 2008) et indexé à l'inflation;

Réforme de l'Assurance-emploi pour redresser le déclin significatif des niveaux de couverture et d'avantages; et investissement des 45 milliards \$ de surplus à l'assurance-emploi pour améliorer les prestations;

Investissement d'au moins de 1,6 milliard \$ (2006) pour le développement du logement social pour garantir le droit à un logement à prix abordable;

Un plan d'action pour éliminer la faim selon le PIDESC (art.11 du Pacte);

Que toutes les municipalités du Québec et du Canada adoptent des politiques d'élimination de la faim ou de « faim zéro » sur leur territoire.

Admissibilité élargie de la Prestation fiscale pour le revenu gagné (PFRG) et prévision d'une série d'augmentations annuelles jusqu'à 2 400 \$ par an pour les adultes seuls ;

Augmenter la valeur de la Prestation nationale pour enfants à 5 000 \$ par an avant 2010 ;

Instaurer une stratégie nationale pour un logement abordable ;

Offrir un plus grand soutien permanent à un système d'apprentissage précoce et de garde d'enfants qui soit abordable, inclusif et de haute qualité.

Par ailleurs, il nous apparaît essentiel que les organismes, tables de concertation et réseaux jouent un rôle de « sentinelle » en ce qui a trait à l'insécurité alimentaire et aux déterminants de la sécurité alimentaire. Les organismes œuvrant sur le terrain en sécurité alimentaire entretiennent un lien privilégié avec les personnes vivant l'insécurité alimentaire. Par conséquent, selon nous, ils doivent adopter une position de « vigie », qui annonce les écueils à l'horizon.

Le réseautage est essentiel pour que l'information circule de façon fluide et la concertation est nécessaire pour assurer le passage d'un niveau à un autre. Un organisme travaillant avec des ressources limitées ne peut agir sur tous les facteurs ayant une incidence sur la sécurité alimentaire. Cependant, c'est en travaillant en concertation et en ayant une vision commune que tous rameront dans la même direction et ainsi, pourront mieux lutter contre l'insécurité alimentaire.

Suites à donner

- Diffuser, s'approprier et mettre en pratique le cadre d'intervention;
- Lire nos pratiques à la lumière de ce cadre pour bonifier nos pratiques mais aussi le cadre lui-même (action-réflexion);
- Promouvoir ce cadre dans l'Outaouais et ailleurs au Québec;
- Sensibiliser les bailleurs de fonds;
- Utiliser ce cadre dans les relations avec les médias et particulièrement lors de la grande guignolée des médias.

Limites de ce document

Ce document a été réalisé à partir de l'expérience de lutte à l'insécurité alimentaire depuis plus d'une dizaine d'années dans l'Outaouais. Par conséquent, il ne constitue pas une étude scientifique de l'insécurité alimentaire.

Il ne représente pas toutes les expériences de lutte à l'insécurité alimentaire au Québec, ni même en Outaouais.

Ce cadre n'est qu'un premier jet qui permettra de reconnaître les acteurs d'aide alimentaire et/ou d'entraide alimentaire et/ou de défense de droit en sécurité alimentaire comme des acteurs complémentaires dans l'intervention.

Plusieurs autres programmes gouvernementaux, politiques publiques et rapports d'experts font état des liens entre la sécurité alimentaire, la santé et le faible revenu. Nous n'avons tenu compte que de quelques-uns d'entre eux.

Ce document tente d'être le plus proche possible de la réalité de l'intervention terrain, tout en exerçant un recul par rapport à cette réalité pour pouvoir mieux l'illustrer et l'expliquer. Cependant, il serait intéressant de pousser plus loin la réflexion pour développer un cadre théorique qui pourrait s'appliquer à plusieurs problèmes sociaux, situations et modes d'intervention. Cette démarche risque d'intéresser davantage les chercheurs que les intervenants, c'est pourquoi nous avons convenu de développer un « outil » plutôt qu'un rapport de recherche.

Ce document reste à être validé et bonifié au fil des ans...

REMERCIEMENTS

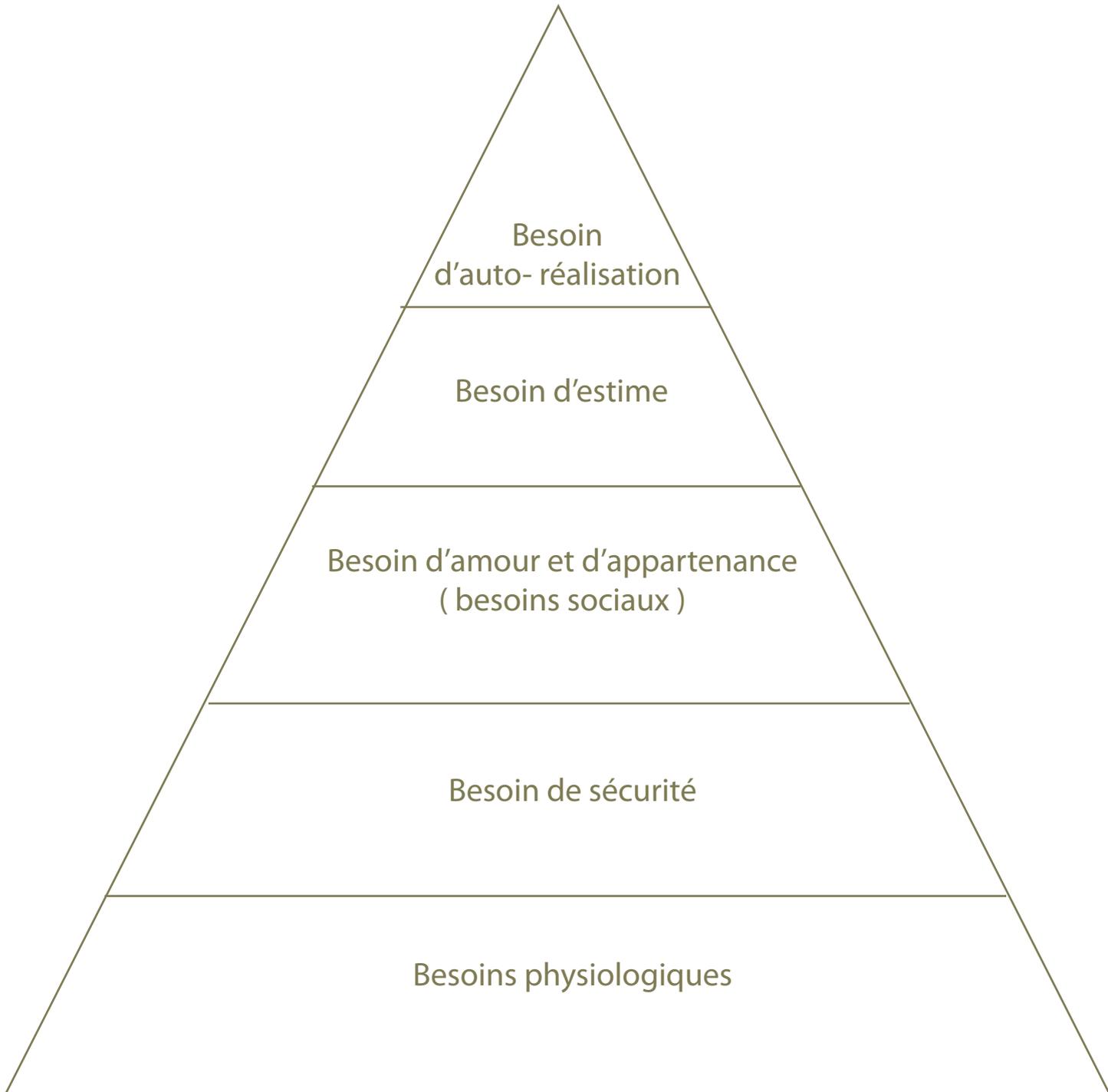
L'idée d'un cadre d'intervention en sécurité alimentaire fut adoptée par la Table de concertation sur la faim et du développement social de l'Outaouais lors d'une journée de formation le 17 octobre 2007 à partir de la pratique du Centre Alimentaire d'Aylmer. Nous remercions les participants à cette journée pour leurs commentaires qui ont alimenté nos réflexions.

Nous tenons à remercier le conseil d'administration et les intervenantes du Centre alimentaire d'Aylmer qui nous ont permis d'utiliser une partie de leur expertise dans la construction de ce cadre d'intervention.

RÉFÉRENCES

- Comprendre la complexité. Introduction à La Méthode d'Edgar Morin. Robert Fortin, Les Presses de l'Université Laval et L'Harmattan, 2005, 265 pages.
- Cadre de référence pour l'appropriation du pouvoir d'agir individuel et collectif, collaboration des intervenantEs du Centre diocésain, CSSSG et UQO avec la participation du ROHSCO et CSSS des Pays d'en Haut, 2007.
- Un modèle en sécurité alimentaire à Aylmer: passer du dépannage à l'insertion sociale par l'entraide et la concertation. Donna Lévesque, Émanuèle Lavergne et Mario Dion, octobre 2007, document inédit.
- La contribution des Maisons de jeunes de l'Outaouais urbain à la prévention des difficultés d'insertion socioprofessionnelle chez les jeunes, Julie Sénéchal, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en travail social, Université du Québec en Outaouais, 2003, 197 pages.
- Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux. Mayer, Robert et Ouellet, Francine (1991). Gaëtan Morin, éditeur, 537 pages.
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Pyramide_des_besoins_de_Maslow (mai 2008).
- Analyse des interventions en sécurité alimentaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean : les acteurs au cœur du processus, Tremblay, Pierre-Paul avec la collaboration de Marie-Claude Clouston, Myriam Duplain, René Lapierre, Joël Rouffignat, Phase I et II, Collectif idées, UQAC, mars 2004 et mars 2006.
- De la sécurité alimentaire au développement social - Les effets des pratiques alternatives dans les régions du Québec 1999-2000, Joël Rouffignat, Lise Dubois, Jean-Panet Raymond, Patricia Lamontagne, Sylvie Cameron et Manon Girard, novembre 2001.
- Bilan Faim 2006 et 2007, Association canadienne des banques alimentaires, environ 47 pages pour chacun des rapports, publiés en mars 2006 et mars 2007.
- Riches de tous nos enfants. La pauvreté et ses répercussions sur la santé des jeunes de moins de 18 ans, Troisième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec, MSSS, 2007, 162 pages.
- Jean Ziegler (2008) Crise alimentaire : Jean Ziegler propose un moratoire sur les biocarburants
http://www.alterinfo.net/index.php?action=article&id_article=924366
- Organisation mondiale de la santé. Sécurité alimentaire.
<http://www.euro.who.int/nutrition/security/sectop?language=french>
http://www.euro.who.int/nutrition/actionplan/20070620_3?language=french
- Cadre de référence : Initiative de soutien au développement de la sécurité alimentaire dans la région de Montréal (2007-2012). Document de consultation. Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2007, 20 pages.
- Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Nutrition. Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens, Santé Canada, 2004, 118 pages.
- Pour un virage santé à l'école. Politique cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, MELS, 2007, 44 pages.
- Investir pour l'avenir. Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, MSSS, 2006, 50 pages.
- Le Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec : Produire la santé, MSSS, 2005, 120 pages.
- Les problèmes reliés au poids au Québec : un appel à l'action. Groupe de travail provincial sur la problématique du poids (GTPPP) de l'Association pour la santé publique du Québec, 2005, 58 pages.
- Promotion du bien-être et prévention des problèmes sociaux chez les jeunes et leur famille : portrait des pratiques et analyse des conditions de réussite. Résumé du rapport final à la Division des subventions nationales et au bien-être social, Ministère du développement des ressources humaines Canada, C. Chamberland, N. Dallaire, L. Fréchette, J. Lindsay, J. Hébert, S. Cameron et G. Beaudoin, 1996, 44 pages.

LA PYRAMIDE DES BESOINS DE MASLOW



Annexe III
Schéma du processus
d'appropriation du pouvoir d'agir

